Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 89 (2001)

Heft: 1451

Artikel: Conventions internationales non respectées : le CICR enquête sur les répercussions des conflits armés sur les femmes

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-282244

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conventions internationales non respectées

Le CICR enquête sur les répercussions des conflits armés sur les femmes

Perle Bugnion-Secretan

Pour mieux cibler son aide humanitaire, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a fait procéder, par un institut indépendant, à une vaste enquête[1]. Celle-ci a donné aux victimes des conflits armés voix au chapitre; elles ont pu dire elles-mêmes leurs souffrances et leurs besoins. Pour compléter cette première recherche, une ancienne déléguée du CICR prépare une étude très complète qui sera prochainement achevée, sur les effets des conflits sur les femmes. Kellenberger, le président du CICR, a saisi l'occasion de la Journée internationale des femmes pour en présenter l'essentiel sous forme de huit thèmes de discussion. En bref:

- Les déplacements: la proximité des conflits ou la peur des attaques ont jeté récemment des millions de gens sur les routes; 80% des personnes contraintes à l'exode sont des femmes et des enfants.
- L'insécurité pour les femmes restées chez elles en raison de leurs responsabilités accrues du fait de l'absence des hommes.
- La plupart des disparus sont des hommes (92% parmi ceux enregistrés en Bosnie-Herzégovine), mais les femmes souffrent du vide laissé par ces disparitions, elles restent souvent privées de droits alors même que leurs responsabilités augmentent.
- Les violences sexuelles, qui ont toujours été pratiquées lors de conflits, mais qui semblent se multiplier aujourd'hui.
- Les conditions de détention des femmes (10 000 sur les 250 000 détenus visités en 1999 par le CICR) ne sont guère adaptées à leurs besoins, aucun lieu de détention n'étant prévu pour elles.
- Les femmes sont privées des soins médicaux qui leur sont indispensables.
- En l'absence des hommes, non seulement elles doivent assurer leur propre survie, mais aussi celle de la famille, alors que leurs efforts sont entravés par des barrières culturelles ou juridiques: absence de droits personnels, impossibilité de toucher un héritage ou de signer un contrat, démunies de papiers d'identité, etc.
- La protection que les droits humanitaires peut apporter aux femmes.

La population civile, les hommes et les femmes victimes de conflits armés - que ceux-ci sévissent à l'extérieur ou à l'intérieur de leur pays - sont officiellement protégés par le droit humanitaire, et les femmes jouissent en outre d'une protection spéciale. Mais la réalité est autre parce que les parties en conflit ne respectent pas les droits que les conventions signées par leur pays reconnaissent aux femmes. C'est pourquoi le président Kellenberger a fait appel, de façon pressante, aux Etats signataires, mais aussi au sens dse responsabilités de chacun. Il se refuse à qualifier les femmes de vulnérables, comme les enfants, il tient au contraire à rendre hommage à leur courage et à leur ingéniosité pour faire face aux difficultés.

L'appel du CICR trouve comme un écho dans un reportage paru le 12 mars dans la *Nouvelle Gazette* de Zurich sur la situation des Afghanes parquées dans les immenses camps de réfugiés au nord de l'Afghanistan. Ravagé depuis une vingtaine d'années par la guerre civile et la barbarie des talibans, victime de plusieurs années consécutives de sécheresse et maintenant d'une vague de froid, on imagine ce qu'est l'Afghanistan et la situation des femmes réfugiées. Même enrobées dans leurs châles, les femmes osent à peine sortir de leurs tentes pour aller chercher de l'eau, du bois, et les rations insuffisantes que les organisations humanitaires s'efforcent de faire parvenir dans ces camps, où les gens commencent à mourir de faim et de froid.

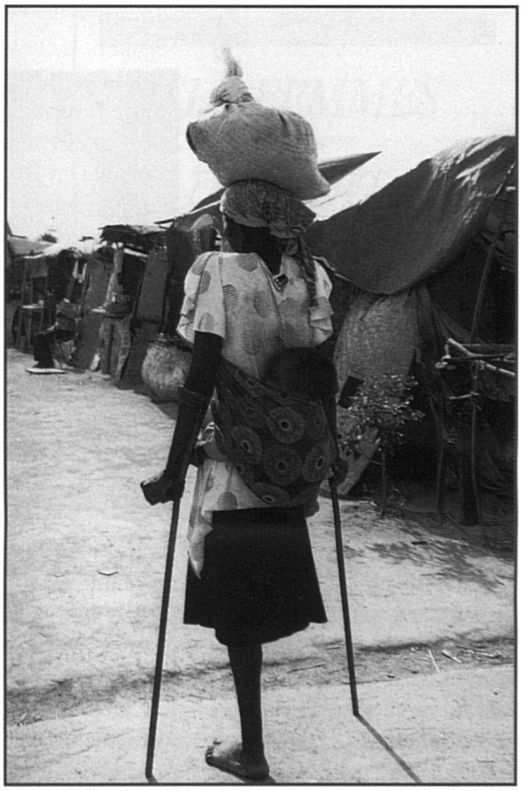

Victime d'une mine antipersonnel avec son enfant, à Huambo en Angola.

Photo: © CICR/KENEDY, Susan

[1] Greenberg Research Inc., *People on War*, éd. CICR, Genève, 1999.